

Fiche RNCP39249 - Responsable Communication

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39249/>

Certification Professionnelle de Niveau 6 enregistrée au RNCP sur décision de France
Compétence en date du 27/06/2024

Date d'échéance d'enregistrement : 27/06/2029

Date de dernière délivrance possible de la certification : 27/06/2033

Certificateur : ECORIS www.ecoris.com



PROFIL POUR CE DIPLÔME :

Public visé :

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

Prérequis :

Admission en 3^{ème} année : le candidat doit être titulaire d'une certification de niveau 5 (BAC+2) dans les domaines concernés par la certification et/ou justifier d'une appétence ainsi que de compétences préalables en commerce et/ou marketing, permettant d'adapter la durée du parcours pédagogique menant à la certification. Ou un niveau 4 accompagné d'une expérience professionnelle significative d'au moins trois ans dans les domaines visés.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Modalités : entretien individuel préalable, tests de positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage

Délais : durée estimée entre l'admission et l'entrée en formation 3 mois.

« La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de communication globale de l'entreprise. Le Responsable Communication en place des actions de communication, des événements et des projets numériques en accord avec la stratégie définie par son entreprise ou son client, en poursuivant des objectifs à la fois quantitatifs et qualitatifs, tout en s'adaptant aux évolutions rapides du domaine de la communication.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- ▶ Maîtriser les compétences essentielles permettant de contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de communication générale de l'entreprise.
- ▶ Déployer des actions de communication et des projets événementiels, en adéquation avec la politique définie par l'entreprise.

Fiche RNCP39249 - Responsable Communication

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39249/>

Certification Professionnelle de Niveau 6 enregistrée au RNCP sur décision de France
Compétence en date du 27/06/2024

Date d'échéance d'enregistrement : 27/06/2029

Date de dernière délivrance possible de la certification : 27/06/2033

Certificateur : ECORIS www.ecoris.com



PERSPECTIVES POST-FORMATION :

L'apprenti·e aura plusieurs choix à l'issue de sa formation :

- ▶ Entrer sur le marché du travail
- ▶ Poursuivre ses études en Communication des organisations, Stratégie de communication, Communication Digitale, Management Marketing et Communication, etc.

À la fin de la formation, l'apprenti·e ayant suivi cette formation pourra prétendre à des postes de : Responsable communication, Responsable/chargé·e de projets événementiels, ou chargé·e de communication externe ou responsable/chargé·e de communication événementielle, community manager.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Moyens et méthodes pédagogiques :

Les séquences pédagogiques sont sous forme de cours théoriques et pratiques. Les intervenant·e·s ont à leur disposition, un vidéoprojecteur interactif, un réseau informatique pédagogique avec accès à Internet et un Espace Numérique de Travail. Le pack office 365 est fourni aux apprenti·e·s.

L'alternance se fera 2 jours par semaine en centre de formation et 3 jours en entreprise.

Modalités d'évaluation :

Epreuves écrites : mises en situation professionnelle réelles ou reconstituées, études de cas surveillées, comptes-rendus, notes d'analyse

Epreuves orales : mises en situation professionnelle réelles ou reconstituées, exposés, jeux de rôle, entretiens de simulation

Mémoire professionnel soutenu oralement devant un jury : analyse réflexive de la pratique professionnelle

Validation :

La validation du titre par la formation est subordonnée à :

- ▶ La validation des 4 blocs de compétences constitutifs de la certification

Moyenne $\geq 10/20$ par blocs de compétences

- ▶ La présentation écrite et orale d'un mémoire professionnel réalisé autour d'une thématique globale, choisie par le candidat et en lien avec le secteur d'activité visé par la certification.

Bloc Option $\geq 10/20$

Bloc Mémoire Professionnel $\geq 10/20$

Moyenne générale de l'année $\geq 10/20$

- ▶ Attester d'une période de 40 jours en entreprise au minimum
- ▶ Attester d'un volume d'absences injustifiées inférieure à 10% du volume horaire annuel de la formation

Fiche RNCP39249 - Responsable Communication

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39249/>

Certification Professionnelle de Niveau 6 enregistrée au RNCP sur décision de France
Compétence en date du 27/06/2024

Date d'échéance d'enregistrement : 27/06/2029

Date de dernière délivrance possible de la certification : 27/06/2033

Certificateur : ECORIS www.ecoris.com



- Chaque bloc se valide de manière indépendante

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en **correspondance partielle**, voir fiche RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39249/#anchor6>

Nombre de participants : 20 apprenti·e·s maximum

Durée de la formation : 1 an en apprentissage

(476 heures en centre de formation du 1 septembre 2025 au 30 juin 2026)

Tarif de la formation : Coût de la formation : 6932 €

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Selon le décret n°2025-585 du 27 juin 2025 relatif à la prise en charge des actions de formation par apprentissage et l'article R.6332-25-1, une participation obligatoire entreprise de 750€ sera demandée pour les certifications professionnelles de niveaux 6 et 7.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article [L.6227-1](#) prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Accessibilité handicap :

Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation.

Locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite – Réglementation ERP.

Référente handicap de l'UFA FRESC :

Sophie Dumortier 07.87.14.25.31 sophie.dumortier@ufafresc.fr

Service Handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr

Fiche RNCP39249 - Responsable Communication

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39249/>

Certification Professionnelle de Niveau 6 enregistrée au RNCP sur décision de France
Compétence en date du 27/06/2024

Date d'échéance d'enregistrement : 27/06/2029

Date de dernière délivrance possible de la certification : 27/06/2033

Certificateur : ECORIS www.ecoris.com

COORDONNÉES :

UFA FRESC – siège : 21 rue Pellart, 59100 ROUBAIX, - 03 20 89 41 41

UFA FRESC – site CAMPUS : 15 avenue André Diligent, 59100 ROUBAIX – 03 20 89 41 69

Service Mobilité du CFA Jean Bosco : mobilite@cfajeanbosco.fr

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION :

Taux de réussite aux examens (pourcentage des apprentis présentés à l'examen ayant obtenu la certification) 100% *

Taux d'interruption en cours de formation : 0% *

Taux de poursuite d'études : 100% *

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois, dont taux d'insertion dans l'un des métiers visés par la certification : *Non Observable à ce jour car 100% des apprentis se sont engagés dans une poursuite d'études* *

* pour la promotion 2025 de l'UFA FRESC

VALEUR AJOUTÉE :

Qualité : Nos formateurs·trices sont tous·tes des professionnel·le·s en activité, expert·e·s dans leur domaine de formation.

Performance : chaque année nos apprenti·e·s ayant suivi une formation métier retrouvent un emploi dans les 6 mois qui suivent la formation

Suivi personnalisé : une équipe de responsables de formation et un point écoute sont entièrement dédiés à l'accompagnement personnel de chaque apprenti·e.

Les formateurs sont à l'écoute des besoins apprentis et la taille du groupe permet un accompagnement et un suivi individualisé de chaque apprenant.

Facilité d'accès en transport en commun : le site du Campus FRESC est proche des transports en commun (à 5 minutes à pied du Métro et du Tramway).

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande (voir coordonnées).